

Séance du mardi 31 octobre 2023

Date de la convocation: 25/10/2023

Membres en exercice :
8

L'an deux mille vingt-trois et le trente-et-un octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE à 18 h 00

Présents : 5

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, Emmanuel VERILHAC, Philippe BRILLANT, Daniel GINIER

Votants: 8

Représentés: Valentin BESNIER, Emilie MALEYSSON, Ronna CHALVET

Secrétaire de séance:
Philippe BRILLANT

Excusés:

Absents:

Objet: Tarif des gîtes communaux - DE_2023_57

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les tarifs des gîtes communaux de la manière suivante :

- Pour le gîte rural :

Du 1er février au 31 mars	
Le week-end	150
La semaine	370
Du 1er avril au 31 mai	
Le week-end	150
La semaine	380
Du 1er juin au 15 septembre	
Le week-end	160
La semaine	400
Du 16 septembre au 31 décembre	
Le week-end	150
La semaine	370

Le gîte sera fermé en Janvier

- Pour le gîte d'étape:

Du 1er mars au 31 octobre	
La nuitée	17 € / personne

RF PRIVAS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/11/2023 007-210701470-20231031-DE_2023_57-DE

Le gîte d'étape sera fermé du 1^{er} novembre au 28 février

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- **APPROUVE** les tarifs ci-dessus

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Delphine FEUILLADE BRIERE



RF PRIVAS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/11/2023 007-210701470-20231031-DE_2023_57-DE